

Pour aider les femmes en rue, le dialogue en première ligne

SANS-ABRISME Deux femmes sont décédées depuis lundi

► A Bruxelles, un peu moins d'une personne sans abri sur trois est une femme.

► Plus que les hommes, les femmes auraient des réticences à avoir recours aux services d'aide et aux soins.

A Bruxelles, la rue a fait deux nouvelles victimes en moins de 48 h. Les corps sans vie de deux femmes sans abri ont été retrouvés lundi et mardi matin. La première victime est décédée à Schaerbeek d'une hypothermie. La seconde a été retrouvée morte près de la place Sainte-Catherine et ici encore, l'hypothermie est citée comme cause probable du décès.

Alors que le froid s'installe, la question de l'hébergement d'urgence se pose à la suite de ce double drame (lire par ailleurs). La personne décédée dans le

quartier Sainte-Catherine, âgée d'une cinquantaine d'années, était pourtant connue des équipes du Samusocial, l'ASBL chargée de coordonner l'hébergement d'urgence à Bruxelles. « La dernière fois qu'elle a été hébergée chez nous, c'était le 27 juillet », constate Christophe Thielens, porte-parole, expliquant que la personne en question avait été approchée il y a quelques jours encore dans le cadre d'une maraude. On lui avait proposé un accueil dans un

centre, elle avait refusé. »

Ces deux décès pratiquement simultanés n'en sont pas moins interpellants, non seulement parce qu'ils nous rappellent que l'on meurt encore en rue à Bruxelles (62 décès recensés en 2017 par le collectif Morts de la rue), mais également parce qu'ils concernent deux femmes à l'heure où le cliché du sans-abri barbu a toujours la vie dure. Ce sont pourtant les femmes qui sont les plus vulnérables à un

basculement dans la précarité et, a fortiori, dans la rue, relèvent plusieurs acteurs du secteur. « Ce sont notamment elles qui sont le plus souvent responsables de familles monoparentales », constate Yahyâ Hachem Samii, directeur de la Strada, le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri. *A cela s'ajoutent la question de la sexualisation des femmes et les agressions qui peuvent en découler.* »

Lors du dernier dénombrement de personnes sans abri réalisé à l'hiver 2016 par la Strada, 23 % des personnes sans abri comptabilisées à Bruxelles étaient des femmes majeures, contre 52,7 % d'hommes (le reste de la répartition allant aux mineurs, aux personnes transgenres et aux personnes pour qui l'identification de genre n'a pas été rendue possible). Au Samusocial, on parle plutôt d'un rapport 30/70 observé récemment en centres d'hébergement.

« Autostigmatisation »

Outre le fait que les femmes en

rue souffrent d'une vulnérabilité accrue sur le plan de la sécurité mais aussi de l'inconfort physique – les règles sont une épreuve supplémentaire à affronter chaque mois –, Anne-Laure Pignard, qui a piloté pendant plusieurs années le projet « Avec elles » de Médecins du monde, relève également que les femmes sans abri montrent plus souvent que les hommes des réticences à demander de l'aide. « Il y a vraiment une forme d'autostigmatisation qui peut être très forte chez les femmes sans abri, constate-t-elle sur la base de son expérience. C'est assez criant de voir à quel point les femmes n'ont pas recours aux soins ou aux services parce qu'elles se mettent en situation de culpabilité. » L'expérimentation de la violence ou le sentiment d'avoir failli à des obligations – notamment familiales – qui sont traditionnellement imputées aux femmes sont autant de facteurs qui peuvent accentuer ce phénomène. Pour y

remédier, il faudrait, selon l'employée de Médecins du monde, commencer par travailler sur les liens de confiance. Si l'on ne peut pas forcer quelqu'un à avoir recours à de l'aide, on peut l'encourager par le dialogue à se diriger vers des structures adéquates. Chose qui nécessite du temps, et donc des moyens. A ce titre, Anne-Laure Pignard souligne le travail positif qui a été accompli via la mise en place d'un centre d'écoute réservé aux femmes dans les locaux du Samusocial situés à Anderlecht. ■

ARTHUR SENTE

GRAND FROID**Le « plan hiver »
ne sera pas avancé**

L'annonce de ces deux décès consécutifs a relancé les discussions sur une potentielle entrée en vigueur anticipée du « plan hiver » régional, qui vise, entre autres, à mettre à disposition « entre 600 à 800 places hivernales additionnelles » à Bruxelles. Inscrite au calendrier pour le 15 novembre, la date d'embranchement ne sera cependant pas avancée. « Sauf cas de saturation prévisible avant le 15 novembre, cette augmentation des places n'aura pas lieu avant cette date », clarifie-t-on au cabinet de la ministre Céline Fremault (CDH), compétente au niveau francophone. Au Samusocial, on tient par ailleurs à relativiser l'impact préventif qu'aurait pu avoir une mise en place anticipée du plan sur les décès de ces derniers jours : « Lundi soir, 556 personnes ont été accueillies, dont 300 personnes "en famille", 131 femmes et 125 hommes, fait savoir Christophe Thielens, porte-parole. Nous n'avons refusé aucune demande. » La marge de manœuvre reste néanmoins ténue. Hors dispositif saisonnier, le Samusocial dispose d'une capacité d'accueil de 578 places.

A.S.E.